Cau
FRC
3193

LE DINER PATRIOTIQUE D'ALSACE.

Seconde édition.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

AVERTISSEMENT.

REVENANT de Suabe, il y a peu de tems, pour rejoindre ma famille à Lunéville, je passois par Strasbourg; je mis pied à terre à une Auberge; j'y demandai à dîner seul & au chaud; l'on me fit entrer dans un cabinet qui n'étoit séparé d'une grands salle, que par une cloison d'environ sept pieds de haut, pour que le même fourneau puisse chauffer les deux pieces.

J'entendis causer fort haut de choses indifférentes dans la salle voisine; mais la conversation étant bientôt tombée sur les affaires du temps, je prêtois l'oreille avec la plus grande attention; je pris même un crayon, pour faire note de ce qui me parut le plus intéressant. Lorsque les convives furent partis, je traçai leur conversation, j'observai d'après le dire de chaque individu, que les personnages étoient:

Un Courtier.

Le fils d'un Agioteur.

Un manant devenu capitaine de la garde nationale, un ci-devant écrivain devenu procureur-syndic d'une municipalité de campagne.

Que ces quatre individus traitoient :

Un Sergent de la troupe royale.

Un Caporal.

Un Grenadier.

Et un Chaſſeur.

Tous quatre braves militaires d'un régiment français, que les premiers avoient deſſein de mettre de leur parti. N'ayant pas oui nommer tous les noms, je les déſignerai par leurs états, en rapportant à peu de choſe près, mot pour mot, leur converſation.

DIALOGUE.

Le Capitaine national.

Allons, camarades, à la ſanté de la nation.

Le Grenadier.

Volontiers, mais il me ſemble, qu'il eſt dans l'ordre de commencer par le roi, qui en eſt le chef ſuprême.

Le Syndic.

Je ne crois pas ça, Meſſieurs, la nation eſt toute puiſſante, c'eſt elle, à ce que dit l'Aſſemblée nationale, qui fait les loix & les rois, ainſi buvons d'abord à ſa ſanté.

Le Sergent.

Sacre-d..., vous aurez bien de la peine à me perſuader ça, vous autres, — vous nous prenez, j'crois, pour de f.....bêtes. Nous ſavons fort bien, que la couronne de France eſt un patrimoine (l'aſſemblée nationale n'a pu dire autrement) que la couronne eſt par conſéquent héréditaire, qu'elle appartient par conſéquent à Louis XVI, héritier de Louis XV; que ſi le royaume eſt au roi, le roi en eſt au moins le chef ſuprême, comme l'ont auſſi dit nos députés aſſemblés; que s'il en eſt le chef ſuprême, il paſſe devant les individus qui forment la nation Françaiſe; & qui ſont à ſes ordres; — à moins toutefois

que la canaille passe devant, mais cela n'a lieu que dans de certaines cérémonies. — Or, si le roi est en tout & par-tout le propriétaire & le chef suprême, & le premier, nous devons donc boire d'abord à sa santé. — Répondez à cet argument, hélas! si vous pouvez, & apprenez, monsieur le syndic, que j'ai fait mes études, peut-être tout aussi-bien que vous, & que je sais vous appliquer là un syllogisme si bien fondé sur les règles du raisonnement de la réthorique, qu'il reste sans réplique. — Allons, je bois à la santé du roi.

Le Caporal aux Bourgeois.

Nom d'un f......, messieurs, j'espere que vous y boirez; allons — choquons. *Tous boivent.*

Le fils de l'Agioteur.

Permettez, messieurs, vous êtes cependant démocrates & patriotes, je pense, & non pas aristocrates, vous aimez la liberté.

Le Caporal.

Certes, nous sommes patriotes, & bon patriotes encore.

Le Chasseur.

Et meilleurs patriotes que tous ces bougres à l'huile, qui crient vive la nation, pour avoir un morceau de pain ou une pièce de vingt-quatre sols, ou bien, qui flattent le public pour le tromper plus sûrement.

Le Sergent.

Ecoutez: je veux d'abord savoir, moi, ce que M. entend par patriote, par nation, par aristocrate, par démocrate & par liberté. Voyons,

écoutons : mais mille b..... si vous n'avancez pas de bonnes définitions, je suis prêt à vous couper la parole sur les levres.

L'agioteur *est interdit* — le Syndic *prend la parole.*

Camarades, je vais vous apprendre, moi, ce que c'est.

Le Grenadier.

Tes camarades sont au moulin, mon ami, le diable les tourne.

Le Sergent.

Un vieux lapin comme moi, être dans le cas d'apprendre d'un jeune blanc bec, c'est f. là du nouveau.

Le Syndic.

Oui, oui, écoutez-moi seulement, je suis rompu là-dedans, moi.

Le Caporal.

Tu le seras peut-être bientôt en dehors

Le Grenadier.

Laisse donc dire.

Le Syndic.

Un patriote est celui qui hait & poursuit sans relâche les aristocrates, ennemis des démocrates. La nation, c'est l'assemblée nationale, qui a la toute puissance de faire & d'exécuter des loix, & qui ordonne au roi & à tout le royaume, de les observer, sous peine d'être assassiné, ou d'être mis à la lanterne. Un aristocrate est un despote, un ennemi de la nation & de chaque Français en particulier, un homme qui viole les femmes, qui mange de la chair humaine, qui met tout à feu & à sang. Les démocrates sont ceux qui

aiment la nation ; qui lui font des loix avantageuses, qui forcent le roi à les sanctionner, & à les observer lui-même, qui veulent faire ressembler les prêtres aux apôtres, & les font mourir de faim, qui prennent les biens des églises catholiques, font de l'argent sans métal, établissent des impôts à leur gré, savent enfin vous retourner un royaume comme l'on retourne une motte de terre avec une pelle. La liberté consiste à tuer le gibier, à couper du bois dans la forêt la plus voisine, à être soldat-citoyen, à écrire contre les gens, contre la religion, contre les mœurs de l'ancien régime, à former des comités de recherches, à dénoncer ceux dont la figure nous déplaît, &c. &c. &c.

Le Sergent.

Hé bien, mon ami, tu nous a flanqué là cinq définitions qui prouvent que tu es au moins cent fois une f. bête. Pour t'en convaincre, je vais te donner les cinq définitions à ma façon, & je défie au plus habile d'y relever une seule faute.

Le Capitaine bleu veut parler.

Le Grenadier.

Taisez-vous donc, sacré-tête quarrée ; la langue lui démange comme à une femme. Ecoutez les gens qui ont de l'expérience & du bon sens, qui lisent les papiers publics, & savent séparer le bon d'avec le mauvais. Croyez-vous avoir appris à parler & à penser, en brassant & en versant de la bierre à 5 sols le pot, monsieur le capitaine national ?

Le Sergent.

Paix. — Un patriote eſt un homme qui, dans un gouvernement libre, comme a toujours été la France, chérit ſa patrie, & met ſon bonheur & ſa gloire à la ſecourir & à la défendre avec zele contre ſes ennemis. *Il fait voir des blessures.* Millions d'eſcadrons, voilà, Meſſieurs, des vraies marques de patriotiſme.

Les trois autres vrais militaires.

A ſacre-d..., oui, c'eſt bien çà, — çà parle tout ſeul.

Le Sergent.

La nation n'eſt autre choſe que tous les individus français-nés ou naturaliſés tels, & tant mâles que femelles, pris les uns dans les autres, ſans en excepter un ſeul, & qui ſont ſoumis au même gouvernement. Voilà ce que c'eſt qu'une nation quelconque.

Le Chaſſeur.

Çà s'appelle parler ſi clairement, qu'un aveugle n'en perdroit pas un mot.

Le Sergent.

Ariſtocrate eſt un terme dont la naiſſance date de la préſente révolution *, & puiſqu'il

---

* *Note de l'éditeur.* L'on dit ariſtocratie, ariſtocratique & ariſtocratiquement. Ces mots ſignifient un gouvernement où il n'y a que les plus honnêtes gens parmi les nobles les plus ſages & les mieux inſtruits des loix, qui gouvernent à l'excluſion du peuple. Veniſe & Gênes ſont gouvernés ariſtocratiquement. Un

faut dire la vérité, je parie ma tête, & je la mets là, que ce sont les gens du tiers, députés aux états-généraux, qui ont inventé ce f.... terme là, & en ont baptisé les prêtres, les nobles, les magistrats, le haut tiers, les gens en place; enfin tous ceux qui auroient pu les empêcher de devenir les premiers du royaume, les plus riches, les plus despotes, les plus grands voleurs, & les plus grands athées qui aient jamais existé en France : c'est ce que je vous prouverai.

Les quatre Bourgeois ensemble.

Monsieur, vous insultez la nation, nous allons vous dénoncer au maire, au district, aux amis de la révolution, ou au comité des recherches.

Le Grenadier, *sautant sur son sabre.*

Le premier j. f. de vous quatre qui aura l'audace de rapporter un mot de ce qui se dit ici, je lui f... les deux oreilles & le nez bas d'un premier coup d'espadon. — Ce n'est pas que nous ayons peur de vos sacrés municipaux, de vos districts; car les b..... seront pendus par leur col de chien, avant qu'il se passe trois mois,

---

aristocrate seroit donc celui qui auroit pour système que la France fût gouvernée par un sénat de nobles. — Qu'on trouve un seul individu qui ait pensé à l'établissement de ce genre de gouvernement, je croirai qu'il existe un soi-disant aristocrate en France.

mais c'est pour vous apprendre que des militaires comme nous, ne sont pas foutus pour se laisser faire la loi par de sacrés plats-pieds comme vous autres. Ecoutez & instruisez-vous avant de parler.

Le Chasseur.

C'est le parti que je vous conseille de prendre, il est le plus prudent.

Le Caporal au Sergent.

Allons, camarade, continuez, ils ne vous interrompront plus.

Le Sergent.

Démocrate est encore un nouveau-né. On fait dériver ce terme de démocratie, qui est une forme de gouvernement dans lequel le peuple en corps a la souveraineté, & si la souveraine puissance se trouve entre les mains d'une partie du peuple seulement, c'est une aristocratie, comme en Suisse. Ainsi un Démocrate seroit donc celui qui voudroit que le peuple eût en corps la souveraine puissance. Or, personne n'a encore prétendu que le peuple dût se gouverner lui-même en France. — Je conclus encore de tout ceci que les vrais Aristocrates dans le sens de la révolution même, sont nos Députés, les Municipaux, les Districts, les Départemens, les amis de la Constitution, ou les inquisiteurs du poële des Cordonniers, que ce sont ceux-là seuls qui font tout le mal, qu'il n'y a par conséquent qu'eux seuls à pendre & à brûler, & qu'il faut plaindre tous ceux qui ont été victimes de leur infâme despotisme.

Le Grenadier.

Cela est sans réplique.

Le Chasseur.

C'est plus clair que le jour.

Le Sergent.

L'on peut encore dire, avec vérité, que les aristocrates sont ceux qui avoient une place ou des propriétés, dont ils ne vouloient pas se dépouiller en faveur de ceux qui n'ont rien. — Que les démocrates sont ceux qui, étant sans biens, sans état, ressources & sans moyens, sont furieux contre ceux qui possedent quelque chose, sont désespérés de n'être pas à la place des aristocrates. Dans ce sens l'on pourroit avancer que le clergé, la noblesse, la robe, & le haut tiers, qui avoient quelque chose, étoient aristocrates, parce qu'ils voudroient conserver leurs biens, & que la majorité de l'assemblée nationale, ses suppôts, les départemens, districts, municipalités, & amis de la constitution, sont des démocrates qui veulent s'emparer des biens & de la fortune des aristocrates. — Quant à la liberté, elle est de différens genres : je me souviens d'en avoir appris les définitions dans ma jeunesse.

1°. D'abord, la liberté naturelle, car je suis le premier à avouer que tous les hommes naissent libres, c'est-à-dire, qu'ils ne sont ni vendus, ni soumis à la puissance d'un maître en naissant, & que personne n'a sur eux un droit de propriété; qu'ils peuvent disposer à leur gré de leurs personnes, de leurs biens, &c. pourvu qu'ils n'agissent pas contre les loix du gouvernement auquel ils sont soumis; car il n'est ni droit, ni liberté sans devoirs.

2°. La liberté civile consiste dans le droit de ne pouvoir être forcé de faire une chose que la loi n'ordonne pas, & de rester dans le droit de pou-

voir faire tout ce que les loix permettent, de maniere qu'un homme à qui l'on feroit son procès suivant les loix, & qui devroit être pendu le lendemain, seroit plus libre qu'un Pacha ne l'est en Turquie, où le despotisme & la volonté d'un seul homme tiennent lieu de loix.

3°. La liberté politique, qui consiste dans l'opinion que chacun a de sa sûreté dans un gouvernement, où un citoyen n'a rien à craindre d'un autre citoyen; voilà ce que signifie liberté. — D'où je conclus, que n'ayant plus ni loix, ni tribunaux, ni sûreté individuelle, ni respect pour les propriétés en France; que tout étant dans un état d'anarchie affreux, nous sommes plus esclaves que les Turcs, puisque nous vivons dans une agitation & dans une crainte continuelle. Par exemple, l'assemblée ne veut-elle pas forcer tous les citoyens à être soldats? ne veut-elle pas les forcer à prêter serment de maintenir une constitution qui n'est pas achevée, & que tous les gens éclairés, impartiaux & de bons sens désaprouvent? Après avoir laissé tout citoyen libre, comme cela doit être, de donner un don patriotique, l'assemblée n'a-t-elle pas décrété que les citoyens y seroient forcés? & voyant que l'on étoit assez bête pour souffrir cette vexation, n'a-t-elle pas décrété, en troisieme lieu, que ceux qui n'avoient rien donné seroient taxés? les deux derniers décrets obligatoires ne sont-ils pas contradictoires avec le premier qui laissoit la liberté? y a-t-il jamais eu un despote qui ait osé demander au peuple le quart de son revenu? Si le grand seigneur osoit l'exiger, toute la Turquie se seroit aussi-tôt révoltée.

Le Grenadier.

Sacre-d... Cet homme-là parle comme un livre.

Le Sergent.

L'on pourroit dire, sans mentir, que sa liberté actuelle n'est autre chose qu'un esclavage horrible pour tous les honnêtes gens, le mépris des loix, & une coalition de la canaille de trois ordres, qui commet impunément tous les excès & tous les désordres imaginables.

Le Chasseur.

L'as les f. tous, avec leur liberté.

Le Caporal.

Tu as ma foi bien raison; avant l'assemblée nationale, un chacun étoit tranquille chez lui, & en ne faisant que ce que les loix permettoient de faire, on ne risquoit rien du tout.

Le Chasseur.

Si tant seulement tout le régiment étoit-là, & qu'il puisse entendre tout ça; il y en a bougr...t, qui chanterions sur un autre ton. — Et vous, messieurs, vous ne dites plus rien?

Le Courtier.

Parbleu! vous ne laissez pas parler les gens, & vous vous fâchez.

Le Grenadier.

Ah bah! ce n'est rien que cela. Buvons un coup; pour cette fois ce sera à la santé de la nation, si vous voulez; c'est-à-dire, de tous les bons François qui aiment bien notre bon roi.

Tous ensemble.

Allons, va comme il est dit.

Le Syndic.

Monsieur, vous voudrez bien me permettre de vous faire une question toute simple : puisque vous n'êtes ni aristocrate, ni démocrate ; qu'êtes-vous donc ? car enfin il faut être quelque chose dans ce monde.

Les quatre vrais militaires ensemble.

Royalistes. — Pourquoi prenez-vous donc çà ; appellez-vous çà n'être rien ?

L'Agioteur.

Et que ferez-vous en cette qualité de royalistes ? vous abandonnerez donc la nation, pour vous ranger du côté d'un despote ?

Le Caporal *en frappant sur la table.*

Mille millions d'éclats de tonnerre... je...

Le Sergent.

Ne vous fâchez pas....

Le Grenadier.

Est-ce que l'on f..t comme ça des mauvais propos par le nez des honnêtes gens ? est-ce que l'on ne peut pas être roi, sans être despote ?

Le Sergent.

Doucement, doucement, camarade ; quand ces messieurs sauront la différence qu'il y a entre un monarque & un despote, je réponds qu'ils en parleront comme des gens raisonnables.

Le Grenadier.

Oh ! quand le diable a chauffé quelque chose dans ces f. têtes quarrées-là, le bon Dieu y perdroit son latin.

Le Sergent.

Ecoute-moi. 1°. Un royaliste est celui qui, dans le cas où nous nous trouvons, embrasse le parti du roi. Les militaires, toujours honnêtes gens, & incapables de trahir ni leur serment prêté au roi, ni leur maître légitime, qui est le roi, ont toujours été royalistes.

Le Syndic.

Et bien ! il y en a donc bougr... t qui ont cessé d'être honnêtes gens, sur-tout entre les officiers d'artillerie & du génie, car...

Le Grenadier.

Çà n'est sacre-d... pas vrai. Je ne connois en militaires, que ceux qui sont à ce mâtin du club des amis de la révolution, ceux qui sont au district & à l'assemblée nationale, qui soient assez j.-f. pour çà : mais aussi nous espérons que bientôt la poire sera mûre ; c'est-là où nous verrons beau jeu.

Le Syndic.

C'est précisément de ceux-là que je voulois parler, & puis de certains régimens.

Le Sergent.

J'en reviens à mon explication. Une monarchie ou un royaume est un état, où un seul gouverne le corps politique par des loix fixes & fondamentales.

Le gouvernement despotique est celui où un seul homme entraîne tout par sa volonté, sans égard à aucune loi; voilà, je crois, une différence bien maniable.

Il y a après cela monarchie patrimoniale ou héréditaire, comme la nôtre; — monarchie absolue, monarchie élective, monarchie limitée, ou tempérée, etc.

Le Chasseur.

Eh bien! messieurs commencez-vous à être au fait? si cela ne peut pas vous entrer dans la tête, il faut qu'elle ressemble à la tour de Babel.

Le Capitaine Mousseux.

Je donnerois, le diable m'emporte, le petit doigt de la main gauche, pour avoir lu et étudié, comme vous, car nous autres gens de métier, nous ne savons pas tout çà; il faut bien que nous croyons ce qn'on nous dit, et si ceux, qui nous trompent, ne disent pas la vérité, ce n'est pas notre faute.

Le Caporal.

Ah! c'est que quand on ne sait rien, il faut avoir l'esprit d'imaginer qu'on est qu'un f. nigaud.

Le Sindic.

Il est certain, que d'après toutes ces définitions là, qui me paroissent assez justes, il n'y a que deux espèces d'hommes en France; 1o. les aristo-démocrates, c'est-à-dire des gens qui sont aristocrates et démocrates tout à la fois; — aristocrates par ambition, par avarice, par

vanité, par esprit de domination, et de despotisme. — Démocrates, parce qu'ils voudroient régner à plusieurs à la place du roi.

2o. Les royalistes, qui voudroient que le roi fût le seul souverain qui nous gouvernât suivant les loix.

Le Grenadier.

Fort bien, vous y voilà, camarade. — Frappez là dedans. — Au diable les aristo-démorates, et vive les royalistes. --- buvons un coup à leur santé.

Tous ensemble.

Allons, va, nous sommes aussi du parti de notre bon roi, nous. *Ils boivent.*

Le Courtier.

Permettez-moi, monsieur, de vous rappeller, que vous nous avez promis des preuves sur ce que vous avez avancé sur les gens qui veulent introduire le nouveau régime en France, et qui y possèdent des places, car je suis bien aise de m'instruire.

Arrive le fils d'un Négociant, il prend une chaise, et dit au grenadier :

Eh bien! sans Peur, quand prendrons-nous notre leçon d'armes? il me semble, que ce ne sera pas pour aujourd'hui.

Le Grenadier.

Ma foi; il y a apparence. — Faites nous l'honneur de boire un coup avec nous : c'est à la santé des royalites; les connoissez-vous?

Le Négociant.

Si je les connois ! je me pique bien de l'être, et d'avoir cela de commun avec tous les honnêtes gens; il n'y a que des f..... gueux, des traîtres, qui puissent abandonner un monarque aussi bon, aussi juste, et en même-tems aussi malheureux.

Le Sergent.

Je crois que monsieur est dans les bons principes.

Le *Chasseur se lève, et saute dans la Chambre.*

Le Grenadier.

Allons, sacré pantin, écoute donc.

Le Chasseur.

Ah ! viens, viens voir celle-là, qui passe là dans la rue, f....., c'est du taffetas et des bas de soie.

Le Grenadier *à la fenêtre.*

Sais-tu bien qu'elle n'a pas l'air si déchirée ?

Le Chasseur.

Millions d'escadrons, sabre à la main ! si tous les diables de l'enfer lui ressembloient, je me damnerois tout à l'heure.

Le Courtier.

Et nos preuves, vous les oubliez ?

Le Sergent.

Sacre-d. je ne les oublie pas, et je ne sortirai pas d'ici, sans les avoir données; mais j'avois besoin d'un peu de repos, j'étois enroué à force de parler.

Le Négociant.

De quoi s'agit-il donc ?

Le Sergent.

J'avois promis à ces messieurs dans le courant de la conversation, de leur prouver, que le terme *aristocrate* a été inventé par l'assemblée nationale; qu'elle a fait croire au peuple crédule, que c'est ainsi qu'on nomme ceux qui volent, qui pillent, qui violent, qui brûlent, qui tuent, et qui mangent le peuple tout crud ; --- que nos députés voulant anéantir le clergé et la noblesse, pour devenir eux-mêmes les plus riches, les plus puissans, et les premiers par-tout, ils ont dit au peuple : les prêtres, les nobles, les magistrats, et tous les gens en place sont des aristocrates; il faut leur prendre ce qu'ils ont, il faut les piller, les incendier, les tuer, et si vous tardez à les détruire, vous êtes vous-même perdu sans ressource, car lorsque le peuple, ou les paysans dans une province, étoient assez bêtes pour croire tout ça, et qu'ils pilloient leur seigneur, ou mettoient le feu à son château, et vîte les émissaires de l'assemblée nationale, ou les amis de la révolution, écrivoient dans toutes les autres provinces, que les aristocrates mettoient eux-mêmes le feu à leurs châteaux pour brûler le village, ou seulement pour jetter l'allarme dans le canton. — Pour lors les f. imbecilles des autres provinces assassinoient les seigneurs, les pilloient, ou les brûloient, et dévastoient toutes leurs possessions. — L'on écrivoit de rechef par-tout, que c'étoient les aristocrates qui faisoient ces dégats. — Voilà comme

l'assemblée nationale est parvenue, en trompant le peuple, à se servir de lui comme des tigres à ressorts, pour commettre tous les crimes, pour intimider et détruire tous les corps, qui auroient pu soutenir le roi, et prendre les intérêts du peuple, même en s'opposant à ce que l'assemblée renversât le trône, et usurpât l'autorité royale, pour devenir despote et tyrannique; à ce qu'elle volât le public et détruisit jusqu'à la religion.

Le négociant.

Tout cela est vrai, mais permettez, comme vous êtes fatigué, que j'explique à ces messieurs la scélératesse de l'assemblée nationale, celle de notre maire et de la municipalité, celle du district, et plus encore celle de la société des amis de la révolution, où tous ceux que je viens de nommer, se trouvent réunis.

Le caporal.

Ah! ah! messieurs; voilà qui va être intéressant, écoutons bien.

Le négociant.

Je vais commencer par le commencement, et vous dire tout en peu de mots.

D'abord l'état devoit beaucoup déjà du tems de Louis XIV et de Louis XV. Les intérêts épuisoient les revenus, et comme le roi étoit honnête homme, il vouloit payer, mais sans trop écraser le peuple. Pour en trouver les moyens et avoir le consentement de ses sujets, preuve certaine d'un bon cœur, il fit convoquer ce qu'on a toujours appellé en France les états-généreux, qui de-

voient formés des députés des trois ordres, porteurs de leurs demandes, et qui doivent aider le roi par leur conseils, à opérer le bien, comme il en avoit envie.— Mais Necker qui étoit un fin b.. de calviniste, profita des bonnes vues du roi, pour ourdir une trame infernale. Il conçut dès ce moment le projet de dépouiller le clergé, pour anéantir la religion catholique, et relever la sienne. Comme le gueux étoit aussi noble que chaque courteau de boutique, et qu'il craignoit que les corps s'opposassent à ses vues d'ambition, il voulut encore détruire la noblesse, et pour y parvenir, il persuada au roi que le peuple étant le plus nombreux; il devoit au moins former la moitié des états-généraux; ce qui étoit contre la vrai constitution du royaume. — Dès-lors, il combina tout ce qui est arrivé, comme vous allez le voir.

Le capitaine bleu.

Ah! dame! nous ne connoissons pas toutes ces trahisons-là, nous.

Le négociant.

Vous allez en voir bien d'autre, — le roi convoqua donc les états-généraux; -- avant de s'y rendre, le clergé et la noblesse connoissant les besoins de l'état, et voulant soulager le peuple, renoncèrent généreusement à tous leurs privilèges pécuniaires, c'est-à-dire, qu'ils consentirent à payer au roi comme tous les autres gens de la ville et de la campagne. Cela seul auroit suffi à l'acquittement des dettes; mais le but de Necker et de ses complices n'auroit pas été rempli; ils ne vouloient pas réparer, ils vouloient détruire --- les

états se rassemblèrent donc à Versailles. La noblesse et le clergé voulant conserver leur privilèges honoraires, qui ne coûtent rien à personne (c'étoit bien le moins qu'on pût leur laisser), se disposèrent à vérifier leurs pouvoirs entre eux : -- le tiers états qui étoit endoctriné par les ennemis des deux premiers ordres, et qui formoit à lui seul la moitié des états-généraux, trouva le moyen de débaucher quelques membres de la noblesse, et quantité de curés de campagne, qui abandonnèrent leurs corps comme des f....s lâches, pour rejoindre celui de la commune. Alors ceux-ci se voyant en plus grand nombre, se constituèrent eux-mêmes en assemblée nationale et souveraine, sans avoir demandé l'agrément du roi qui les avoit fait venir pour l'aider dans son travail, et sans avoir demandé la permission à leurs commettans, qui les avoient envoyés près le roi, pour y former des états-généraux, et communiquer leurs doléances au souverain. Dès-lors ils firent des papillotes des cahiers, qui contenoient les ordres de leurs commettans, c'est-à-dire, les nôtres, et cela malgré le serment qu'ils nous avoient fait, de les suivre et de s'y conformer.--Ils se dirent eux seuls la nation toute entière, trahirent leurs commettans, devinrent leurs chefs et leurs tyrans parjures, au lieu d'être leurs très-humbles serviteurs; renversèrent le trône, voulurent faire assassiner dans l'horrible nuit du 5 au 6 octobre 1789, le roi, la famille royale; et le coup ayant manqué, ils le firent conduire prisonnier au milieu de ses assassins et des têtes de ses fidèles gardes, qui venoient d'être égorgés dans son palais, à la porte même

de son appartement. C'est ainsi qu'il arriva au château des tuileries à Paris, d'où il n'ose sortir sans une forte escorte dite nationale ; -- là, il est obligé de sanctionner tous les décrets de cette soi-disante assemblée nationale, sans quoi les poignards seroient bientôt tournés contre lui; il a même été prévenu, qu'il ne seroit pas manqué la seconde fois.

Le grenadier.

Les sacrés-mâtins ! Comment millons d'éclats de tonnerre, l'on a pas encore coupé les c..... à ces j...-f..... là ?

Le négociant.

Comme les f. gueux se doutoient bien qu'ils ne pourroient consommer tous ces crimes, tant que le clergé, la noblesse et la magistrature subsisteroient, ils ont excité la canaille, l'ont soudoyée contre les corps, pour les rendre odieux, et ensuite saisissant le glaive de la tyrannie la plus cruelle, ils ont anéanti la noblesse, ils ont dépouillé le clergé, et supprimé la magistrature, et, messieurs, crainte que la troupe ne leur f..te le tour, n'ont-ils pas cherché à l'occuper tant par l'intérêt, qu'en excitant le soldat contre ses supérieurs, afin que les officiers, qui tiennent à la noblesse, au clergé, et à la magistrature, restent sans soutien et sans force ? Ne croyez pas du moins MM. les militaires, que c'est pour l'amour de vous, que toutes ces bougresses d'assemblées ont fait cela, et qu'elles vous ont fait distribuer de l'argent, comme elles le disent elles-mêmes ; c'est pour venir à bout de tout boulverser, de

tout ruiner, de tout anéantir, afin de s'élèver sans obstacle, chacune en souveraine, et en usurpatrice sur les débris d'un royaume jadis si florissant. -- D'après cela, qui n'est vraiment qu'un diminutif de l'idée des attentats criminels de cette engeance infernale, j'entends encor crier vive la nation, c'est-à-dire, vive l'assemblée, qui se dit être la nation, car c'est dans ce sens là qu'on l'entend; autrement ce seroit dire: vive cette canaille soudoyée, qui a été assez bête, assez lâche, assez corrompue, pour attenter à la vie de notre bon roi, et de commettre tant d'autres fortfaits. Non sacre-d., je crierai tant que je vivrai: vive le roi, parce qu'il est mon seul légitime maître, parce qu'il n'y a que lui qui, lorsque ses troupes lui redeviendront fidèles, puisse et ait le vrai pouvoir de rétablir l'ordre, de punir les méchans, de récompenser les bons, et de rendre à chacun ce qui lui appartient.

Le Caporal.

Sacre-d...monsieur, je vous prie, de ne pas confondre; si nous avons crié: vive la nation, c'étoit dans la bonne intention, et si nous avions été aussi bien instruits, nous aurions envoyé faire f... ceux qui ne se disent la nation que pour la trahir et la ruiner à leur aise.

Le Chasseur.

Ça ne leur auroit sacre-d. pas plus manqué que le baptême, car nous ne sommes f.. pas du régiment de Royal-Chope, nous autres. Quand ces b. là avoient soif et point d'argent, ils crioient: vive la nation, pour qu'un bourgeois leur paie

chopine de bierre. Jamais il n'y a eu j. f. pareil dans notre régiment; nous n'avons jamais rien reçu d'un bourgeois, ni d'un bleu, sans l'avoir bien rendu.

Le Grenadier.

Ah! si jamais l'on m'entend crier : vive la nation, je veux bien que tous les cinq cents millions de diables m'exterminent.

Le Sergent.

Nom d'un f., ni moi non plus, quand ce ne seroit qu'à cause qu'on dit comme ça qu'on paie les soldats pour crier, vive la nation.

Le Grenadier

Sçavez-vous bien, messieurs, qu'il est très-vrai qu'on a répandu de l'argent pour ça, et voilà ce qu'il y a de plus déhonorant. --- Allons f. --- buvons, mais que ce soit à la santé du roi.

Le Négociant.

Nous n'avons jamais été plus heureux que lorsque nous ne connoissions que le roi.

Le Caporl.

Allons, messieurs, à sa santé. -- *Tous boivent.*

Le Négociant.

Il faut que je vous acheve mon histoire en deux mots. Je ne vous ai pas parlé encore de la religion, et comme l'on ne peut pas être honnête homme, sans avoir un fond, et des principes de religion, je pense que vous m'écouterez avec plaisir, -- en regardant les bourgeois. Je ne sçais s'il y a de ces messieurs qui soyent de la vache à Colas ?

Le Grenadier.

Tout est catholique ici, à l'exception de M. la capitaine aux trois couleurs de la nation.

Le Capitaine aux trois couleurs.

Ça ne fait rien, Messieurs, il y a des honnêtes gens par-tout ; ne vous gênez pas.

Le Chasseur.

Oh ! n'ayez pas de crainte, nous ne sommes pas accoutumés à nous gêner, nous autres, nous ne nous déchaussons pas pour dire ce que nous pensons.

Le Négociant. —

Je vous dirai donc, que nos mandataires infidèles ; c'est-à-dire, les enragés de l'Assemblée Nationale, qui ont méconnu et outre-passé les pouvoirs qu'ils ne tenoient, et ne pouvoient tenir que de nous, ont seulement infiniment augmenté le déficit des finances du royaume, tandis qu'ils devoient s'occuper de le combler, et de payer les dettes, --- ont seulement renversé la monarchie, tandis qu'ils devoient l'affermir, --- ont non-seulement sacrifié à leur fureur les deux premiers ordres de l'état, qui ont toujours été les soutiens et les défenseurs du trône, --- ont non-seulement violé le droit sacré des propriétés que nous leur avions spécialement ordonné de respecter ; -- mais qu'ils ont encore détruit de fond-en-comble la religion de nos pères ; qu'ils ont enfin porté l'anti-catholicisme au point de dire en pleine assemblée, qu'ils étoient les maîtres de supprimer totalement la religion catholique.

Le Grenadier.

Sacré mille bombes d'un tonnerre ! et des B. comme ça respirent encore ?

Tous les quatre Militaires.

Ah ! f... nous verrons, ils en danseront une belle, j'espère.

Le Sergent.

Avec des phrases pleines de belles paroles, avec des discours trompeurs comme la fausse monnoie, où ils parlent de bien public qu'ils ne font pas, -- de soulagement, qu'ils ne connoissent pas, -- de libersé, en nous chargeant de chaînes, -- de civisme, dont ils se moquent les premiers, puis encore avec ces sermens, auxquels ils ne croient pas eux-mêmes, -- avec de l'argent, qu'ils volent aux honnêtes gens, pour payer la populace, -- et avec la garde nationale, qui croit à toutes ces gueuseries-là, -- ils réunissent la canaille pour eux, et se foutent du qu'en dira-t-on. N'est-il pas vrai, M. le capitaine de la nation ?

Le Chasseur.

Sacre-d..., ils ne se fouteroient pas de nous, si nous voulions remettre le roi sur le trône, ça seroit bientôt fait.

Le Caporal.

Les f... viédases, ils n'auroient qu'à dire leur *meâ culpa*, et faire leur testament ; car f... aussi-pris, aussi-tôt pendus.

Le Sergent.

Ça viendra où le diable me caracole : ils sont plus près de la fin que du commencement, j'en réponds.

Le Négociant.

Permettez que je finisse : — tout le monde sait que dans le principe l'église n'étoit pas riche; car enfin l'on n'a rien légitimement que par héritage, ou en le gagnant. — Il a plu à quantité de seigneurs, et même de particuliers, de donner à l'église des terres incultes dont ils n'auroient jamais pu payer le défrichement, et qui n'étoient alors d'aucune valeur. — Les prêtres ont sçu les faire valoir à la sueur de leurs fronts; — il a plu à un tel prêtre, moine ou bénéficier quelconque, héritier d'un riche patrimoine (car autrefois ils étoient habiles à hériter) d'en donner une partie à l'église de son vivant, ou par testament:--il a plu à tel particulier de fonder tel bénéfice, soit pour un descendant de sa famille, soit pour un citoyen quelconque : Il a plu à un richard de fonder une chapelle, ou un chapitre tout entier, où se succéderoient toujours des ecclésiastiques qui jouiroient des revenus, --- qui est-ce qui a quelque chose à dire à ça ? les volontés ne sont-elles pas libres ? Elles l'étoient au moins dans ce bon vieux tems-là. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on ne peut empêcher les hommes de disposer de leurs biens, sans quoi ils seroient esclaves, et puis après ça l'Assemblée Nationale prétend que ces biens-là sont à la nation, et elle s'en empare ? Sacre D..., je donnerois ma tête, si tous ces fondateurs de monastères, d'abbayes, de bénéfices, etc. avoient pu prévoir qu'un jour une Assemblée Française voleroit ces biens-là, ils n'auroient pas donné un sol. --- Je viens de vous faire voir comment

l'église s'est enrichie, elle a aussi fait beaucoup d'acquisition sur ses épargnes. --- Voilà ce qui l'a mise à même de faire travailler tant d'ouvriers, enfin de faire circuler l'argent pour le bien de tous.

Le Sindic.

Ceci est vrai; mais pourquoi ne travaillent-ils plus, pourquoi ne labourent-ils plus la terre ?

Le Sergent.

Pardié, vous allez voir que si mon père, à force de labour, m'avoit laissé vingt-cinq mille livres de rente, je serois assez goujon pour torcher le cul de mon cheval. --- J'enverrois faire foutre la charrue, et je mangerois mes revenus à mon aise. Ne vaut-il pas mieux d'ailleurs, qu'ils fassent cultiver par d'autres ? Cela fait vivre la moitié d'une province.

Le Négociant.

Or, Messieurs, quand on possède depuis des siècles des biens à si justes titres, y a-t-il dans le monde une puissance qui ait droit de s'en emparer.

Tous.

Non.

Le Sergent.

Sans quoi l'on ne seroit plus le maître de ses volontés, de disposer de ses biens, ni de les garder, et il n'y auroit plus ni contrat, ni donation, ni testament, enfin rien du tout de sacré.

Le Syndic.

Il est certain, que je puis approuver cela.

Le Sergent.

Je le crois, pardié, --- mais ce qu'il y a encore de plus foutant, c'est ce qu'il en arrive des biens de l'église comme des dons patriotiques, qui ont été employés à soulever le peuple contre les honnêtes gens, à les faire exclure de toutes les places, pour y introduire tous les plus mauvais sujets; de manière que toutes ces municipalités, ces districts, ces départemens sont généralement si mal composés, qu'un homme d'une réputation sans reproche rougit de s'y trouver confondu avec la canaille.

Le Négociant.

Hé bien! pour en revenir à mes moutons. Voilà cependant ce qui arrive au clergé; -- il y a plus c'est que ceux qui ont fait des fondations à-condition que le bien reviendroit à leurs familles en cas de suppression, on ne leur rend rien, et l'on dit, que tout cela est à la nation, c'est-à-dire, à la disposition de la plupart des députés, car remarquez bien ceci; il ne faut pas croire que tous pensent de même. D'abord sur 1200. il y en a près de 500, qui ne voulant engager leurs consciences à rien, ni contribuer aux cruautés, ni faire des injustices, ni risquer d'être assassinés, se sont retirés, et sur les 700, qui restent, il y en a encore près de 300 du côté droit qui sont des braves et honnêtes gens, qui s'opposent tant qu'ils peuvent au mal; --- mais les 400 autres, qui s'entendent comme larrons en foire, ont toujours la pluralité des voix, de manière que ce sont ceux-là seuls qui passent

pour être la nation, et qui opèrent tous nos maux.

Le Grenadier.

Sacre-d... tout cela ne crie-t-il pas vengeance? 40 j.-f. qui font la loi à toute la France et au roi même, qu'ils tiennent prisonnier!

Le Négociant.

Je continue: — alors pour être soutenu, et pour que la populace trouve cela bon, on lui veut faire croire que c'est elle qui est la nation, que l'on prend à pleines mains ses intérêts; que c'est elle qui seroit obligée de payer les dettes de l'état, si l'on ne dépouilloit pas les autels; par conséquent que c'est pour elle qu'on prend les biens de l'église; — mais les f. benêts ne voyent pas que c'est l'assemblée nationale qui est la nation, lorsqu'il s'agit de prendre, de dépenser et de garder. — Ils ne voyent pas que l'on a déja répandu pour douze cents millions d'assignats, de f.. papiers qui ne sont bons qu'à se torcher le c..; et qu'on n'a pas encore payé un sol des dettes anciennes, moins encore celles qui s'accumulent tous les jours. — Ils ne voyent pas qu'en même-tems l'on veut porter le dernier coup à la religion catholique, en ruinant ses ministres, en renversant les autels, fermant les églises, enlevant les titres, vendant les ornemens et vases sacrés, rendant les évêques et les curés électifs au caprice de la populace toujours ignorante, toujours trompée ou agitée par l'esprit de parti, en les mettant aux gages de cette même populace, qui finira par les mépriser et les regarder

regarder comme leurs valets. — L'assemblée ne pousse-t-elle pas l'irréligion au point d'exiger de tous les prêtres le serment, d'accepter et de consommer la nouvelle constitution du clergé, qui étant contre les dogmes, contre la hiérarchie, contre la foi, contre le serment même que les prêtres ont prêté au pied des autels, lorsqu'ils ont reçu le sacrement d'ordination, ne peut être exigé que par des athées, par des forcenés, par les ennemis les plus furieux de notre religion? Aussi tous les honnêtes ecclésiastiques ne le prêteront-ils qu'avec restriction; et si l'on refuse leur restriction, ils ne le prêteront pas du tout. Je parle au moins de la plus grande partie; l'on ne peut empêcher que dans un troupeau il ne se trouve quelques brebis galeuses. Quant au serment d'être fidèle au roi, à la loi, et à la nation collectivement prise, ils l'ont déja prêté comme nous tous, et sont prêts à recommencer, quoiqu'une partie de ce serment soit nulle par lui-même; car comment jurer d'être fidèle à une loi qui n'est prs achevée, et que la plupart trouve mauvaise, qui n'est sanctionnée que par force? Tout cela a-t-il l'ombre du bon sens? Enfin nos députés portent la rage au point de donner en tout la préférance aux calvinistes et au luthériens sur les catholiques, puisque les biens des premiers, qui proviennent de nous, et par conséquent des mêmes fondations, que les nôtres, leur seront conservés suivant les traités de paix, tandis qu'on les enlève aux catholiques, contrairement à ces mêmes traités garantis par l'Empereur et par tout l'Empire.

Le sergent.

Eh bien ! quand on a garanti un droit, il faut le soutenir.

Le Capitaine bien.

On dit que l'empéreur fait marcher des troupes, et qu'il viendra en Alsace.

Le Grenadier.

S'il y est obligé par les conventions, il a bon droit ; alors il ne lui faut pas tant de monde; pardié on le laissera entrer.

Le Caporal.

F..... oui, s'il a droit, et si l'assemblée a fait une injustice, qu'elle ne veut pas tenir la parole du roi, l'empéreur ne risque rien, il peut arriver ; car tant que cette bougresse d'assemblée sera à Paris, nous ne marcherons pas, sans savoir pour qui, parce que nous savons que le roi est obligé de chanter comme eux.

Le Négociant.

Voyez, messieurs, comme ils s'y sont pris finement, pour s'emparer des biens du clergé : l'assemblée a d'abord décrété, que les biens des églises catholiques étoient à la disposition de la nation, c'est-à-dire, que la nation pouvoit en disposer comme un mari dispose des biens de sa femme, sans la laisser manquer de rien, et sans oser toucher au fond, ni le lapider ; ensuite elle a décrété, que ces biens appartenoient à la nation, et en troisième lieu, que ces biens seroient

vendus. Vous voyez comme ils sont parvenus au faîte de l'injustice par degrés, pour ne pas trop choquer tout d'un coup les membres mêmes les plus enragés ds l'assemblée nationale, qui n'auroient jamais consentis au premier décret, s'ils eussent pu prévoir que les autres s'ensuivroient. — Voilà comme une douzaine de scélérats, orateurs du côté des enragés, trompent journellement le reste de l'assemblée. — Tout ceci prouve évidemment une partialité marquée au coin de la plus grande injustice.

Le fils de l'Agioteur.

Messieurs, si tout cela n'étoit pas comme çà, l'on feroit banqueroute, et mon père perdroit au moins la moitié de ce qu'il a gagné dans les emprunts que le roi a faits.

Le Sergent.

Ce sont les f. gueux d'agioteurs, comme ton père, qui sont à l'assemblée dite nationale, ou qui paient ceux qui y sont, pour voler les uns et dépouiller les autres, au profit de tous ces b..... de sangsues, qui mangeroient l'univers entier; et au bout de tout çà, quand les biens seront vendus, et les assignats dans le public, il n'y aura pas un sol de dettes de payées, et les b..... finiront également de faire banqueroute, en se sauvant avec le bon argent.

Le Courtier.

Cela pourroit arriver; je n'approuve point du tout qu'on prenne les fonds du clergé; il

falloit les faire bien contribuer, comme, en effet, ils l'ont offert eux-mêmes, il n'y a rien à dire, mais ne pas toucher aux propriétés; cela n'est pas bien, c'est même impolitique.

Le Sergent.

Dites donc que c'est une infâmie intolérable; encore sont-ce ici, à Strasbourg, les luthériens qui sont chargés de ces expéditions-là; c'est votre f.... maire, une garde aux trois couleurs, choisie parmi les luthériens, qui vont enlever les archives des églises, qui y cassent et brisent tout, comme s'ils étoient au boucan; ce sont eux aussi qui veulent s'emparer des ornemens, et fermer les chœurs des églises..... Ah! sacre d..... si cette fois que l'on a sonné le tocsin à S. Pierre-le-Vieux, je m'étois trouvé-là, j'aurois f.... l'âme à l'envers à quelques-uns de ces b.....là.

Le Syndic.

Messieurs, pour la religion, j'en suis: ces luthériens veulent prendre le grapin sur nous, tandis que nous sommes très-tolérans. Ils commencent à nous insulter; ils cherchent même à mettre les troupes de ligne de leur côté.

Le Grenadier.

De leur côté? ah! f..... ils viendront trop tard cette fois-là.

Le Capitaine de la Nation.

Ha! ha! nous en aurions pourtant beaucoup que nous défendrons.

Le Courtier.

Parce qu'il y a beaucoup de soldats, sur-tout de l'artillerie, qui travaillent chez les Luthériens, qui les paient bien, et qui leur font faire fricot.

Le Grenadier.

Ça ne fait rien; — allez messieurs, je suis sûr qu'ils pensent comme moi; quand mon meilleur ami me manque, je me coupe la gorge avec lui; — ainsi quand même je serois l'ami d'un Luthérien, s'il attaquoit un catholique, parce qu'il est catholique, je lui foutrois mon sabre dans le ventre, comme à un chien; allez pour ça il n'y a rien à craindre; je ne leur conseille pas de parler trop haut.

Le Capitaine aux trois couleurs.

La garde nationale, où sont tous les bons patriotes, entretiendra l'ordre, et vous empêchera aussi de faire du mal aux Luthériens.

Le Sergent.

Elle nous empêchera un f..., si elle raisonnoit, si elle raisonnoit, nous lui ferions mettre culotte bas comme à un écolier. Nous ne voulons aucun mal aux Luthériens, nous les chérissons comme nos frères, nous les défendrons même au péril de notre vie, aussi long-tems qu'ils feront bien, et ne s'écarteront point de ce qu'ils doivent aux catholiques leurs concitoyens; mais apprenez de moi, M. le capitaine, que quand nous vou-

drons, nous foutrons de côté toutes vos sacrées nouveautés; que nous irons à Paris délivrer le roi de ses tyrans, que nous ferons pendre; que nous le remettrons sur le trône, libre comme l'oiseau dans l'air, et que nous vous ferons chanter à tous, *vive le roi*, jusqu'à ce que vous en tiriez la langue d'un pied. Alors nous vous menerons boire jusqu'à ce que vous creviez de rage, et après avoir mis notre bon roi à même de faire à lui seul le bien de tous, car il en sait assez à cette heure, vous viendrez de vous-mêmes crier : vivent les soldats français, qui nous ont rendu la liberté, l'honneur et la vie.

Le Négociant.

Ah! monsieur, que le bon dieu vous écoute, et vous décide bientôt à exécuter ce projet; vous vous couvririez d'une gloire immortelle. Tous les bons français vous béniroient, ils vous suivroient, pour vous seconder, et soyez certain que le plus grand nombre est royaliste. C'est alors qu'ils se déclareroient, et que vous entendriez crier victoire dans tous les coins de la France. Pour lors le roi, jouissant de sa liberté, viendroit visiter ses provinces, comme il l'avoit promis, et comme il l'auroit fait, si l'assemblée nationale ne lui avoit pas défendu.

Le Grenadier et le Chasseur.

Et ça viendra, ça viendra; vous verrez messieurs, que l'on va crier: vive le roi, en arborant la cocarde blanche, signe de tout bon

français, et qu'on mettra à la lanterne cette bougresse de société des amis de la révolution, du poële des cordonniers.

Le Négociant.

A propos de ce club là, je vous dirai que j'ai été, il y a quelques jours, à la réception d'un nommé Laurent, médecin, qui demeure au Louvre. C'est bien le plus grand scélérat qu'il y ait jamais eu sous la calotte des cieux; d'y penser seulement, fait dresser les cheveux sur la tête; il est inoui, combien cette méchante bête là a épuisé d'infamie dans son cœur de boue; un turc ne pourroit pas vomir autant d'imprécations contre la religion et ses ministres, qu'il en est sorti de sa bouche impure, aussi dès ce moment plus de pratique; c'est un gueux capable de tous les crimes; mais aussi si on l'attrape, j'en sais plus d'un qui lui cassera bras et jambes.

Le Sergent.

Il est étonnant qu'il y ait parmi ces enragés-là tant d'officiers, sur-tout d'artillerie: cela ne fait honneur ni aux individus, ni au corps; car enfin c'est une assemblée de brigands.

Le Caporal.

Laissez faire, encore un peu de patience, et vous verrez votre maire, et plusieurs membres de la municipalité, le président du district, presque tout son directoire, et la plupart de ces puans, de ces bandits du poële des cordonniers, qui seront ou hachés, ou pendus,

Le Négociant.

Si tous les bons Français, les vrais citoyens vous entendoient, ils s'écrieroient : *fiat*, *fiat*.

Le Caporal.

Ah ! çà, messieurs, encore un coup à la santé du roi et des royalistes, et partons ; la retraite est battue, il faut joindre le quartier.